

LE FIL ROUGE

Bulletin d'information trimestriel du SNCA-CGT



Le mot d'un membre de la nouvelle CEN

Par Cyril D.

cher·ères collègues,

Du 4 au 8 mai, le SNCA-CGT était en congrès : temps fort de la vie démocratique du syndicat, où nous choisissons collectivement nos combats pour les 3 prochaines années et la Commission Exécutive Nationale (CEN) chargée de les mettre en œuvre. Notre programme est ambitieux et clair : se battre pour l'amélioration des conditions de vie de toutes les personnes vivant en métropole comme dans les DROM. Certaines diront que ce n'est pas le rôle d'un syndicat, que c'est faire de la politique. À mon sens, c'est exactement son rôle. J'ai accepté d'être élu à la CEN parce que ce syndicat œuvre pour un changement de société et fait entrer la politique là où les patron·nes ne veulent pas la voir surgir : dans les entreprises. C'est le meilleur outil que j'ai à ma disposition pour porter la voix des travailleu·euses dans les CMA et ailleurs et pour construire de la solidarité : solidarité d'une centaine d'agent·es venu·es soutenir des collègues menacé·es de non-reconduction à Nantes ; solidarité de ceux qui se rassemblent contre les idées nauséabondes de l'extrême droite ; solidarité de ceux qui imposent l'EVARS pour l'émancipation des plus jeunes.

Dès maintenant, préparons ensemble un avenir meilleur !

**NPEC 2026 : UNE
AMÉLIORATION RÉELLE**

PRIMES VS SALAIRES

**L'EVARS : UN DROIT
IGNORÉ DANS LES CMA**

**RÉSISTER À L'EXTRÊME
DROITE JUSQUE DANS LES
SALLES DE CLASSE**

**CONGRÈS 2026 : LE SNCA
RÉAFFIRME SON IDENTITÉ
COMBATIVE**

MOBILISATION EN PDL

PRÉAVIS ILLIMITÉ

RADIO MOQUETTE

**FICHES PRATIQUES SUR LE
STATUT**

NPEC 2026 : une amélioration réelle

Bonne nouvelle : les NPEC 2026 progressent pour de nombreuses formations. Mais cette hausse doit maintenant servir à **renforcer la qualité des CFA**, **préserver les emplois** et **améliorer les conditions de travail** des personnels !



Primes vs Salaires : une dérive qui fragilise les agent·es

Les primes, c'est ponctuel.

Le salaire, c'est durable.

Retraite, maladie, chômage : les primes ne remplacent jamais une augmentation de salaire.

Le SNCA-CGT défend le salaire, pas les effets d'annonce.

L'EVARS : un droit à l'éducation ignoré dans les CMA

Alors que l'EVARS fait désormais partie des programmes de CAP et bac pro, de nombreux CFA des CMA ne la mettent toujours pas en œuvre.

Le SNCA-CGT alerte : Face aux attaques réactionnaires et aux reculs éducatifs, défendre l'EVARS, c'est défendre l'émancipation des apprenti·es.





Résister à l'extrême droite dans les classes

La jeunesse est une cible historique pour l'extrême droite. Cette dernière vise donc l'école et les CFA. Face au formatage et aux logiques de tri, enseigner reste un acte de résistance.

Le SNCA réaffirme son identité combative lors de son congrès 2026

Au programme : **défense des CMA, avenir des CFA, lutte contre la marchandisation de l'apprentissage et défense du service public.**

Un congrès marqué par des moments d'émotion, un renouvellement de la direction nationale et une volonté intacte de construire un syndicalisme combatif, démocratique et solidaire.



Mobilisation devant la CMA PdL

À l'appel du SNCA-CGT, près de 100 agent·es et militant·es se sont rassemblés ce lundi 22 juin devant CMA Formation 44, à l'occasion de l'AG de la CMA des Pays de la Loire, pour s'opposer aux suppressions de postes et pour **défendre les libertés syndicales.**



Préavis de grève illimité

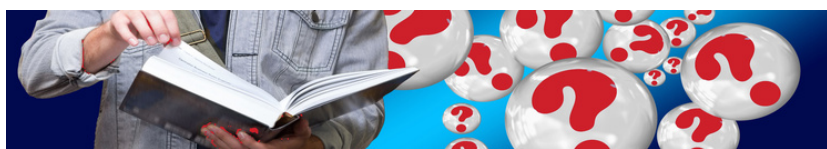
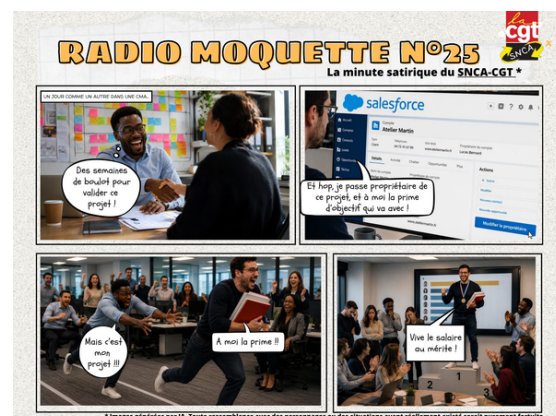
Pour celles et ceux qui ne le sauraient pas, un **préavis de grève illimité** est posé depuis septembre 2023 dans notre réseau. Voici une FAQ qui peut vous permettre de mieux comprendre la nature de ce préavis de grève.

Radio Moquette

La **minute satirique** du SNCA-CGT.

N'hésitez pas à nous faire partager les **anecdotes** ou **dysfonctionnements** que vous rencontrez ou que vous avez pu rencontrer dans votre CMA.

Il y a juste à cliquer ici !



Fiches pratiques sur le statut

Enfin si vous vous posez des questions sur des **aspects pratiques** de nos métiers ou sur notre statut (Quelle différence entre professeur et formateur ? Qu'est-ce que l'ONE ?), n'hésitez pas à consulter nos fiches pratiques.



Les droits des professeurs sont clairement définis dans notre statut. Quel que soit l'accord local, ces droits ne peuvent être ignorés. En voici certains points essentiels :

RENTREE

Emmener son enfant à son premier jour d'école : tous les agents de CMA (administratifs et professeurs) peuvent poser de droit une autorisation spéciale d'absence* pour accompagner un enfant (sans limite d'âge) le jour de la rentrée scolaire (art. 31-V)

(*devant faire l'objet d'une récupération)

LE SNCA-CGT

Le Syndicat National Consulaires et Apprentissage(SNCA) est le syndicat des personnels des CMA, qu'ils soient agent·es administratif·ves ou professeur·es